Arrêté n° « UFR Sciences 20231026-1 »

Arrêté UFR Sciences

Master Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STAAE) 2023-2024

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **« Sciences et Technologies »** mention **« Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STAAE) »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
Parcours : *Biologie et Biotechnologies environnementales (BBE)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie TOMAO Suppléant(e) : Christophe LALOI Liste des membres : El Hassan AJANDOUZ, Valérie DEYRIS **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Parcours : ***Qualité et Sécurité en Alimentaire (QSA)***
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie TOMAO Suppléant(e) : Valérie DEYRIS Liste des membres : El Hassan AJANDOUZ, Christophe LALOI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Parcours : *Biologie et Biotechnologies environnementales (BBE)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie TOMAO Suppléant(e) : Christophe LALOI Liste des membres : Christophe ROBAGLIA, Sana RAOUCHE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Qualité et Sécurité en Alimentaire (QSA)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie TOMAO Suppléant(e) : Valérie DEYRIS Liste des membres : El Hassan AJANDOUZ, Viviane ROBERT **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Biologie et Biotechnologies environnementales (BBE)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie TOMAO Suppléant(e) : Stefano CAFFARRI Liste des membres : Emmanuel BERTRAND, Christophe ROBAGLIA **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Qualité et Sécurité en Alimentaire (QSA)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie TOMAO Suppléant(e) : Valérie DEYRIS Liste des membres : El Hassan AJANDOUZ **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Vincent BAUD

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 26 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

La Doyenne
Laurence MOURET

Université d'Aix Marseille · AMU ·